

FORMATION CONTINUE

Interactions superviseurs/externes: Comment s'entendre de manière optimale en 2025

Public cible

Cette formation s'adresse à toutes les personnes superviseuses à l'externat, peu importe leur niveau d'expérience.

Contexte

Faire de la supervision d'externes n'est pas toujours chose facile. Divergences dans l'interprétation des attentes, dans les façons de faire ou dans les attitudes et comportements adoptés sont autant de facteurs pouvant influencer la qualité des interactions superviseurs/externes et le climat de travail. En utilisant l'angle de la sécurité psychologique au travail, cette formation abordera les défis que peuvent poser les différences générationnelles et comment transformer ces défis en opportunités pour favoriser le bien-être en stage, tant pour les personnes superviseuses que pour les externes.

Des sondages, activités en dyade et discussions en plénière seront mis à contribution pour stimuler la participation et favoriser l'appropriation des concepts et stratégies présentées.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Considérer comment les caractéristiques générationnelles, les valeurs, la culture, etc. peuvent affecter les interactions superviseurs/externes et les mettre en perspective ;
2. Utiliser des stratégies favorisant une ouverture à la communication et une collaboration optimale dans le respect des valeurs de chacun, afin d'éviter l'apparition de conflits ;
3. Utiliser les ressources disponibles lors de bris de sécurité psychologique.

QUAND

Le 13 mars 2025

de 12 h 15 à 13 h 45

(Heures de l'Atlantique)

DURÉE

1.5 heures

LIEU

UMF Dieppe LOCAL : SALLE DE CONFÉRENCE
185, AVENUE ACADIE,
DIEPPE (NB) E1A 1G6

Date limite d'inscription :
7 mars 2025

Autres dates et lieux disponibles

11 mars 2025, Montérégie

18 mars 2025, Montérégie

8 avril 2025, Montérégie

18 mars 2025, Montérégie

23 avril 2025, Montérégie

26 mars 2025, Montérégie

31 janvier 2025, Microsoft Teams

11 avril 2025, Nouveau-

Référentiel de compétences pédagogiques

Le ou les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- la supervision et l'encadrement en stage clinique;

La ou les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants;

Brunswick

25 avril 2025, Nouveau-Brunswick

21 mars 2025, Nouveau-Brunswick

25 avril 2025, Nouveau-Brunswick

2 avril 2025, Saguenay

17 avril 2025, Saguenay

19 février 2025, Microsoft Teams

7 février 2025, Microsoft Teams

22 janvier 2025, Microsoft Teams

5 février 2025, Estrie

10 avril 2025, Estrie

19 mars 2025, Estrie

21 janvier 2025, Estrie

8 avril 2025, Microsoft Teams

23 janvier 2025, Microsoft Teams

30 avril 2025, Autres

13 mai 2025, Autres

20 février 2025, Estrie

26 mars 2025, Estrie

4 février 2025, Estrie

12 février 2025, Estrie

21 janvier 2025, Estrie

19 mars 2025, Estrie

26 mars 2025, Estrie

13 mars 2025, Microsoft Teams

9 mai 2025, Estrie

1 avril 2025, Estrie

9 mai 2025, Microsoft Teams

3 avril 2025, Microsoft Teams

15 avril 2025, Estrie

11 mars 2025, Estrie

7 avril 2025, Saguenay

10 avril 2025, Saguenay

Animation

Animation:

P^{re} Stéphanie Lemay

Comité scientifique:

P^{re} Catherine Bertholet,

P^r Laurent Coulloudon,

P^{re} Karine Forget,

P^{re} Nathalie Gagnon,

M^{me} Sylvie Houde,

P^{re} Chelsea Lefort,

P^{re} Stéphanie Lemay,

P^{re} Mariline Lupien-St-Pierre,

P^{re} Stéphanie Martin,

P^{re} Geneviève Minville,

P^{re} Joanie Rinfret,

P^{re} Laurie Simard,

P^r Maxime Tissot-Therrien,

P^{re} Chantal Vallée.

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **1 heures 25 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **1 heures 25 minutes** d'activités de développement professionnel.*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **1 heures 25 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **1 heures 25 minutes** de crédits MainPro+.*

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.